



## MISSION AGROBIOSCIENCES

Les restitutions de la Conversation  
de la Maison Midi-Pyrénées

# « Doit-on aller vers un apprentissage collectif du risque ? »

SÉANCE DU 31 MAI 2006

*Séance introduite par **Olivier Moch**, Directeur général adjoint de Météo France et **Patrick Denoux**, Maître de conférences en psychologie interculturelle, Université de Toulouse-Le Mirail. Avec la réaction de **Georges Mas**, psychosociologue, consultant.*

Edité par la Mission Agrobiosciences. La Mission Agrobiosciences est financée dans le cadre du contrat de plan Etat-Région par le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Retrouvez nos autres publications sur notre site : <http://www.agrobiosciences.org>

### Contact

Mission d'Animation des Agrobiosciences  
Enfa BP 72 638  
31 326 Castanet Tolosan  
tel : 05 62 88 14 50  
fax : 05 62 88 14 51  
[lucie@agrobiosciences.com](mailto:lucie@agrobiosciences.com)





La Conversation de la Maison Midi-Pyrénées est une initiative menée par la Mission Agrobiosciences et la Maison Midi-Pyrénées (1 rue Rémusat, Toulouse) dont l'objectif est de clarifier les situations de blocage sciences et société. Tous les deux mois, un mercredi de 18h à 20h, elle convie un groupe interdisciplinaire composé de chercheurs, d'universitaires, de responsables d'association de consommateurs, d'étudiants, d'élus et d'acteurs professionnels à éclairer une question qui fait débat.

## Liste des membres de la Conversation de la Maison Midi-Pyrénées du 31 mai 2006

Séance animée par **Valérie Péan** de la Mission Agrobiosciences en présence de **Pierre Verdier**, Directeur de la Maison Midi-Pyrénées.

**Gilles Allaire**, Economiste, Directeur de Recherches Inra, Toulouse ; **Alain Bénateau**, Vice-Président en charge de la Recherche, de l'enseignement supérieur, du transfert de technologies, Conseil Régional Midi-Pyrénées ; **Pierre Blanc**, Praticien Hospitalier, Conseiller médical à l'ARH Midi-Pyrénées ; **Georges Bories**, Toxicologue, ancien Directeur de Recherches Inra, Président des Comités Scientifiques de l'Alimentation Animale à la Commission Européenne et à l'AFSSA ; **Georges Bourrouillou**, Praticien Hospitalier, service de Génétique Médicale, CHU Purpan ; **Arlette Bouzon**, chercheur au Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (Lerass Toulouse) ; **Patrick Denoux**, Maître de conférences en psychologie interculturelle, Université de Toulouse-Le Mirail ; **Abdoulaye Fall**, Mission Agrobiosciences ; **Jean-Claude Flamant**, Directeur de la Mission Agrobiosciences ; **Christian Hiller**, membre de l'Agrépi ; **Jacques Lefrançois**, Généticien et Philosophe, Inserm U558, enseignant à l'Université Paul Sabatier, membre du Comité de la plateforme "Génétique et Société" de la Genopole Toulouse Midi-Pyrénées ; **Georges Mas**, psychosociologue, consultant ; **Olivier Moch**, Directeur général adjoint de Météo France ; **Brigitte Prévost**, Adéc 31 ; **Jean-Louis Robardey**, Président de la Commission Economie au Conseil Economique et Social Midi-Pyrénées ; **François Saint-Pierre**, Professeur de mathématiques, Toulouse ; **Marie Vella**, UFCS ; **Jean-Pierre Zalta**, Professeur émérite de biologie et génétique moléculaires, ancien président de la commission de Génie Génétique.



## Éléments de problématique

### Introduction

Par Valérie Péan de la Mission Agrobiosciences

Pourquoi ne voulons-nous plus prendre de risques ?

« En introduction de cette séance, je voudrais tout d'abord rappeler le contexte dans lequel se situe cette Conversation. Le Conseil National de l'Alimentation (CNA)<sup>1</sup> a récemment été saisi par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche sur la question de la communication en matière de risque. De plus en plus souvent, les pouvoirs publics se trouvent confrontés à des risques sanitaires de faible occurrence et dangerosité, mais qui, par un phénomène de panique, génèrent des risques économiques et financiers, bien réels.

Dans le cadre de cette saisine, le CNA a auditionné un certain nombre de personnes, en particulier des professionnels de la communication qui n'ont pas manqué de souligner l'irrationalité de nos comportements ou les effets de "panique à bord". Avec comme issue, les politiques de prévention.

Prévenir, informer, est-ce la seule voie d'entrée possible ? Car la société du risque tend à devenir une société de la peur. En témoigne cet exemple tiré d'un article paru dans le quotidien La Croix : il est aujourd'hui interdit d'apporter à l'école des gâteaux d'anniversaire faits maison, ces derniers devant être conditionnés sous vide, avec date de péremption bien visible<sup>2</sup>. D'où cette idée de renverser la vapeur et d'aborder cette question non pas sous l'angle de la prévention des risques mais sous celle de leur apprentissage.

### Une aversion commune pour le risque

Toute société humaine nourrit une aversion contre le risque et l'incertitude, comme l'a démontré, en 1961, l'économiste américain Daniel Ellsberg. Une résistance plus ou moins forte selon les époques et les régions du monde qui révèle notre intolérance à l'inconnu et s'accompagne d'une revendication de contrôle et de sécurité. Chaque société s'organise pour assurer la sûreté des biens et des personnes. Et la sûreté, inscrite dans la Déclaration des

<sup>1</sup> Sur le site du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, ([www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)), à partir de la rubrique « ressources », vous pouvez accéder à la présentation du CNA et consulter l'avis publié suite à cette saisine : « Prévenir l'impact des crises sanitaires en améliorant la communication sur les risques », avis n°57.

<sup>2</sup> Il est toujours possible de consulter l'article « Des enfants élevés dans le risque zéro » du 2 février 2005 sur le site du quotidien La Croix, dans la rubrique « Donner des repères » de la thématique « parents & enfants ». <http://www.la-croix.com/parents-enfants/article/index.jsp?docId=2208153&rubId=24304>



Droits de l'Homme de 1793 aux côtés de la liberté et de l'égalité, fait partie des missions premières de l'Etat. Cette volonté de se prémunir des risques et des dangers a notamment guidé la vaste entreprise de la maîtrise de la nature et la "mise en ordre" du monde par les savoirs scientifiques et techniques. L'objectif étant de réduire au maximum le domaine des incertitudes par le prévisible et le calculable, en particulier depuis l'invention, au 17<sup>ème</sup> siècle, des probabilités.

Le risque était alors encore considéré comme la part connaissable de l'inconnu définie selon les bases rationnelles des mathématiques, ces dernières fournissant des modèles de décision pour l'économie, la finance et l'assurance. Et le risque lié au pari était pleinement pris en compte par la mise en place de dispositifs publics et privés fondés sur la garantie et la réparation, la logique assurantielle et la responsabilité.

## Tous aux abris

Pourquoi, alors, selon plusieurs observateurs, sommes-nous dans l'heuristique<sup>3</sup> de la peur, le catastrophisme éclairé ? Pour quelles raisons ne voulons-nous plus "parier" ? Une foule de choses.

Les travaux d'économistes, de psychologues et de sociologues ont montré que les termes du pari (coût/bénéfice ; risque/utilité) sont plus complexes. Au revenu escompté du pari s'ajoute son utilité subjective qu'elle soit d'ordre collective ou individuelle d'une part, immédiate ou différée d'autre part. Ensuite, comme l'ont démontré les économistes, on préfère toujours un gain moindre mais immédiat à un gain supérieur différé. Enfin, d'un point de vue plus perceptif, les pertes d'un pari sont bien souvent surestimées - de 30% environ - par rapport aux gains.

Tout cela explique que des risques mineurs provoquent de "grandes peurs", contaminant en cascade toutes les sphères de la société. Une peur qui apparaît souvent sans commune mesure avec l'ampleur ou la gravité du danger mais dont les conséquences économiques et financières sont bien réelles. Dès lors, face au caractère multiple et subjectif de l'appréhension des risques par l'opinion publique, le modèle rationnel des probabilités et avec lui l'idée d'une pédagogie par les probabilités s'avèrent insuffisants. En outre, le calcul probabiliste est parfois faussé par toute une série de biais appelés biais cognitifs.

Les termes du pari ont donc changé, la nature des risques également. Nous devons aujourd'hui faire face à des risques potentiels dont on ne sait rien ou presque. Avec Tchernobyl, c'est l'impensable, l'inconcevable – la catastrophe – qui ont fait irruption dans nos sociétés. La logique assurantielle est alors prise en défaut par la dimension du risque - sériel, de masse, sans frontière. Difficile dans ce cadre d'imaginer un régime de réparation et de garantie qui fonctionne. Et, quand toute activité humaine est source de risque, le principe de la responsabilité change pour devenir diffus : c'est la logique de l'imputabilité. De même le risque change de nature : il devient invisible et difficile à circonscrire (virus, irradiation).

---

<sup>3</sup> Références empiriques d'une société



Pire, dans un contexte de globalisation et d'industrialisation, il se propage à la manière d'une contamination, d'un pays à l'autre, d'un secteur à un autre. Depuis Tchernobyl et la contamination nucléaire, tout risque doit être envisagé comme universel, comme le souligne ces mots d'Ulrich Beck : « *C'en est fini de l'autre et de nos précieuses possibilités de distanciation. On ne peut plus exclure les dangers de l'ère nucléaire (...), qui abolissent les frontières et les zones de protections.* »<sup>4</sup>

Le nucléaire n'est pas le seul exemple possible. Sur le thème de l'alimentation, le socio-anthropologue Jean-Pierre Poulain a montré que les rituels alimentaires, censés gérer notre angoisse, déclinent. Ce ressenti général d'un "tous au abris", cette angoisse liée aux sentiments de dépossession, d'impuissance et d'ignorance, cette impossible réparation ou désignation d'un coupable font que nos sociétés ont développé un très puissant sentiment de vulnérabilité. Alors même que nous craignons moins les risques naturels, nous nous sentons exposés à des risques qui s'assimilent à un lent et invisible empoisonnement. Comme le montre la judiciarisation croissante, nous sommes tous des victimes en puissance, des victimes qui s'ignorent. Nous sommes dans l'évitement du pire. Ce que l'on refuse finalement dans la prise de risque, c'est la probabilité de... la mort !

## Une course-poursuite sans fin

La dimension politique du risque traditionnellement liée à un modèle économique et une idéologie du progrès où le développement est fondé sur des "paris épidémiques" a généré un principe de suspicion. Pourtant, alors même qu'est entamée la crédibilité des pouvoirs publics (mais aussi des acteurs économiques, des institutions scientifiques), que le discrédit est jeté sur les modes de régulation du marché et de la technoscience, nous demandons à l'Etat-Providence de jouer le rôle de l'assureur multi-risques...

Et pourtant, plus les risques se potentialisent, plus on tend à présupposer l'infailibilité des systèmes. Nous serions toujours dans une ère d'ambition de connaissances absolutistes dans laquelle, plus le monde est incertain, plus nous devons nous sécuriser et nous assurer personnellement. Cette situation où l'incertain alimente des craintes qui doivent être vérifiées et vérifiables génère une sorte d'hystérie : on veut désormais maîtriser la maîtrise de la nature. Mais les systèmes de prévention ou de précaution induisant à leur tour de nouveaux risques, on se retrouve face à une course-poursuite sans fin, un enchaînement ou un encaissement hystérique de la quête de sûreté.

## Une situation contagieuse

Dans ce contexte d'incapacité à apaiser les craintes, ne peut-on pas supposer que cette "contagion" de la peur n'épargne plus les risques jusque là bien circonscrits et que la frontière entre le risque choisi et le risque subi s'efface ? Car même dans le risque choisi, je n'aurai jamais toutes les cartes de l'information en main. En tant que fumeuse, je connais les dangers de la nicotine mais j'ignore les travers des 4000 autres composants du tabac. En tant que

<sup>4</sup> Ulrich Beck, *La société du risque*, Alto Aubier 2001. p 13



conductrice, je choisis de prendre ma voiture. Mais je ne décide ni des limitations de vitesse ni de la signalétique et encore moins du type de conduite des autres automobilistes.

Une disparition des frontières qui s'observe également entre les risques naturels et technologiques, industriels. Aujourd'hui, toute catastrophe naturelle peut être en partie imputée au développement économique, à la technologie et au politique. Ainsi les dommages causés par une inondation sont certes liés à des pluies torrentielles mais aussi – et surtout – au bétonnage, à la disparition des fossés, au système d'alerte jugé insuffisant ou encore aux autorisations de construire....

Puisque la maîtrise croissante des risques exacerbe les craintes plus qu'elle ne les apaise, qu'en dépit des systèmes de prévention et de sécurisation, le sentiment d'un "tous aux abris" ne cesse de croître, ni les politiques de prévention, d'information et de maîtrise de risque ne semblent être à même de nous sortir de l'impasse. D'où la question posée aujourd'hui, celle de l'apprentissage collectif des risques.

Le terme d'apprentissage renvoie à l'appréhension d'une chose par l'esprit et à l'expérience. Un apprentissage dit collectif car il passe probablement par un changement de modèle démocratique, de la délégation à la participation, à la coproduction des savoirs et des décisions. Ce système de retour à une négociation et de familiarisation du risque qu'il est possible de mettre en place dès l'école – les plus jeunes bien que moins sensibles aux risques en sont pourtant les principaux vecteurs – viendrait en renforcement des actions publiques actuelles. »



Olivier Moch

Vers un apprentissage collectif des risques ?

Témoignage d'un pratiquant

« Travaillant à Météo France, je témoignerai de mon expérience pratique sur les risques naturels. Acceptez que j'élude à ce stade le débat entre Voltaire et Rousseau sur la question du caractère naturel des catastrophes induites par les cataclysmes. Ces risques sont naturels puisqu'ils se produisent en circonstances normales sans être reliés directement à une décision humaine. Ils constituent un aléa que nous sommes bien obligés d'accepter. Reste alors à les anticiper et à en minimiser les conséquences. Mais un élément nouveau - le changement climatique - vient ébranler cette définition des risques naturels. Pour la première fois, il est possible de relier directement de violents désordres de la nature (ou prétendus tels) aux décisions humaines.

Mieux. Nous n'avons pas manqué d'évoquer la société du risque d'Ulrich Beck au sein de laquelle sûreté et sécurité sont devenues des valeurs premières. Cette situation se traduit, en météorologie, par le "droit au beau temps". Bien évidemment, il faut s'entendre sur cette notion de "beau temps" laquelle diffère selon que l'on se place du point de vue du skieur ou de l'agriculteur. Cela dit, vous avez une exigence de "droit au beau temps" qui se manifeste notamment par des problèmes d'assurance.

Une culture du ... risque naturel

Les risques naturels existent depuis toujours. On pourrait donc croire que ceux-ci sont connus de tous, culturellement intégrés et partagés. Il n'en est rien.

En France, la plupart des décès liés à une catastrophe naturelle ne sont pas induits par la catastrophe elle-même, mais par le comportement inadapté voire aberrant de certains citoyens, lesquels tentent, par exemple, alors que le vent souffle à une vitesse de 150km/h, de remplacer une tuile sur leur toit, ou encore de traverser à pieds un torrent en crue.

Quant aux souvenirs, aux témoignages, ils varient d'un individu à l'autre pour un même fait. Qui n'a jamais entendu, au journal télévisé, à la suite d'une inondation, des versions sincères mais néanmoins contradictoires : si le doyen du village déclare « n'avoir jamais vu ça », une personne plus récemment arrivée, en souligne la fréquence.

Faut-il conclure à une méconnaissance des risques naturels – en métropole tout du moins ? Est-il possible de s'y adapter ? Oui, en comparaison d'autres domaines pour lesquels nouveauté, inconnu, facteurs humains sont plus angoissants encore. D'où l'intérêt de commencer le débat de ce soir par le cas des risques naturels.



## Quels facteurs entravent l'apprentissage du risque ?

Le "manque" de mémoire, tout d'abord. Nos souvenirs d'enfant sont biaisés. Petit, la neige vous arrive à la taille, elle apparaît de fait très haute alors que, cette année là, les chutes ne sont pas exceptionnelles. L'évolution de nos modes de vie – le relâchement des liens avec les grands-parents, l'urbanisation de nos sociétés, la mobilité des foyers et la primauté de l'instant - participe également à cette perte relative de mémoire. Cette dernière ne doit pas être pour autant considérée comme stérile. Les cartes des couloirs d'avalanche ont par exemple été établies en sollicitant les connaissances des habitants, les savoirs transmis par leurs parents, grands-parents...

La perte de repères, ensuite. Certes, celle-ci n'est pas nouvelle : sur ce thème du changement climatique, Cicéron écrivait déjà qu'« il n'y a plus de saison »... Mais elle est alimentée aujourd'hui par un phénomène nouveau : la disparition des "catastrophettes". Nos rivières sont canalisées. Dès lors, aucune inondation n'est perceptible à l'exception de la catastrophe centenaire responsable d'un débordement conséquent des cours d'eau. Avec la disparition des catastrophes mineures, l'évolution des phénomènes naturels – déjà difficile à percevoir - n'est manifeste que dans ses extrêmes. On a alors le sentiment de se retrouver face à un drame épouvantable. Les inondations de la région du Gard sont pourtant connues et répertoriées depuis mille ans.

A ceci s'ajoutent l'interdépendance réelle, ressentie entre les hommes - aujourd'hui, une tornade en Argentine induit la hausse des cours en Europe de beaucoup de produits – et une sensibilité aux aléas évidemment liée à la croissance démographique. Si l'on construit des bâtiments à proximité du lit d'une rivière, ne nous étonnons pas que les maisons puissent être inondées.

Enfin, l'acceptabilité des dégâts voire des aléas évolue considérablement. Il ne s'agit plus du refus de la catastrophe mais de la moindre agression corporelle. J'évoquais le "droit au beau temps". Que dire alors de l'augmentation du nombre de cas de dépressions (psychologiques) hivernales ? De la progression des ventes de vêtements censés nous "garder au sec" ? Ne supporterions-nous plus d'avoir un orteil humide ?

D'ailleurs, le degré d'exigence du public envers les prévisions de Météo France s'est très largement accru ces dernières années sans commune mesure avec les progrès de l'expertise. Une remarque qui m'amène à souligner le phénomène de judiciarisation auquel nous sommes aujourd'hui confrontés : nous avons été attaqués en justice par des arboriculteurs parce que nous n'avions pas prévu l'arrivée d'un orage de grêle. Rien de très surprenant puisque nous ne savons pas prévoir ce phénomène... Quand bien même, qu'auraient-ils pu faire pour se prémunir des dégâts ?



Ce n'est pas tout. Les réponses politique, institutionnelle et médiatique aux catastrophes ont changé elles aussi. D'un côté, quelques minutes suffisent pour que les médias, en quête de scoop et d'effet d'annonce, s'emparent d'une nouvelle. Et de l'autre, celui du politique et de l'expert, on s'empresse de réagir à peine l'annonce parue. Le premier, par une culture de cabinet, va apparaître au journal télévisé du 20h00, publier un communiqué. Pouvez-vous imaginer une inondation sans la présence d'un ministre ? Non. C'était pourtant le cas il y a 20 ans. Le second tombe parfois dans le piège de la starisation. Certains experts sont en effet tout à fait conscients que, pour être sollicités de nouveau par les médias, leurs déclarations doivent correspondre à ce que l'on attend d'eux.

En outre, les processus de décision collective ont changé. Depuis Tchernobyl, comme le soulignait Valérie Péan, la nature du risque se trouve modifiée. Pire, l'idée que la sécurité des citoyens relève du domaine de certains responsables n'est plus concevable. C'est la démocratie représentative elle-même qui est remise en cause.

Pour terminer, je soulignerai un dernier point : le phénomène des décisions à chaud. Nos sociétés ont vécu plus de deux mille ans sans mettre en place de système d'alerte au tsunami. Mais à peine la catastrophe est-elle survenue, que déjà, dans les plus hautes sphères de la décision publique, on s'entretient pour construire le dit système.

Finalement, la surenchère rationnelle de chacun des acteurs conduit à l'inefficacité collective.

## Vers une culture du risque ?

L'apprentissage collectif du risque nécessite la mise en place de pratiques nouvelles – vivre ensemble le risque - ce qui implique une modification des stratégies et des modes de communication.

D'un point de vue institutionnel, le problème à résoudre n'est pas celui posé par l'expert mais par le citoyen. Je reviendrai, de nouveau, sur le cas des inondations. L'expert va parler hydrologie, débit d'eau... Le citoyen n'a que faire de ces éléments. A ses yeux, la question primordiale est de savoir si oui ou non sa cave va être inondée. Ceci souligne toute l'importance de l'information. A mon sens, il faut concevoir des modes de relation plus directs avec le public en dépit des réticences de certains responsables. Tchernobyl a été très instructif sur ce point. La diffusion de l'information est parfois freinée par certaines personnes lesquelles craignent d'être accusées de ne pas avoir fait ce qu'il aurait fallu faire. D'où l'importance de remettre les choses en perspective, de donner aussi des conseils de comportement.

Autre question d'importance dans le domaine de l'information, la présentation de l'incertitude. En météorologie, on sait quantifier l'incertitude, définir la probabilité de réalisation d'une prévision et la vérifier. Une fois cette information recueillie, comment la transmettre au public ? La rigueur est de mise dans ce domaine de la communication qui exige une déontologie tout aussi importante qu'en ce qui concerne la prévision elle-même. J'évoquais précédemment les conséquences de la disparition des "catastrophettes". Pour y



pallier, il nous faut construire des systèmes permettant de suivre de façon perceptible la fluctuation quotidienne des phénomènes. Mieux, c'est l'organisation de la communication de crise elle-même qu'il convient de revoir et d'homogénéiser. Les ministères peuvent-ils continuer à s'entrechoquer pour prendre la parole dans les situations bien clarifiées et, à l'inverse, rester muets en cas de crise ? D'ailleurs, on peut noter ici la surprenante répartition des attributions ministérielles en matière de phénomène météorologique : au ministère de la santé, la canicule, au ministère des solidarités, les grandes périodes de froid. Au final, ce que l'on attend d'eux, c'est une communication claire et audible. Ce qui implique d'accepter les règles du jeu des médias et d'en tenir compte pour transmettre un message. Ce qui implique aussi, d'un point de vue plus structurel, une protection des techniciens vis-à-vis des diverses pressions qu'ils subissent. Qu'un événement violent survienne la nuit de Noël ou trois jours avant n'est pas la même chose.

Enfin, il faut savoir résister à certaines tendances actuelles. A la démarche qualité tout d'abord. Même s'il est vrai qu'elle a fait progresser nombre d'entreprises, elle a également donné l'impression qu'il existait des "check list" pour tout. Patrick Lagadec<sup>5</sup> emploie à ce propos le terme de "bricolage intelligent". Certes il faut en être capable. Mais on ne peut pas considérer non plus que tout peut être réglé par écrit. Car, finalement, que s'est-il passé en 2003 au moment de la canicule ? En dépit de la situation – les gens savaient ce qui se passait – personne n'a pensé à passer un coup de fil au ministère de la santé parce que ce n'était pas prévu par le règlement...

Résister à la démarche qualité, mais aussi à la déférence aux modes. Des pensées dominantes, il en existe partout : médiatiques, politiques, universitaires... Dans tous ces domaines et malgré la forte attraction aux modes, nous devons apprendre à la fois à agir collectivement en tenant compte des évolutions sociétales et à penser individuellement.

## Il existe de fait des possibilités d'apprentissage collectif

En effet, des possibilités d'apprentissage collectif existent. Il suffit pour s'en rendre compte de comparer notre situation à celles d'autres pays ou des Dom-Tom, mieux armés pour lutter contre les aléas météorologiques. A mon sens, du point de vue de l'expertise, deux domaines sont à explorer : accepter et comprendre la question du citoyen ; traduire la science en applications et en assurer la compréhension. Bien évidemment, les experts ne sauraient se limiter aux deux premiers points. Pour progresser, nous devons accepter l'intervention du citoyen.

Les procédures à mettre en œuvre doivent à la fois informer, alerter dans le sang froid et avec pédagogie et permettre de vivre le risque.

Finalement, l'apprentissage et la gestion du risque, c'est la même chose. »

---

<sup>5</sup>Notamment directeur de recherches à l'École Polytechnique et membre fondateur du Governing Council de l'European Crisis Management Academy. Pour accéder à son site et à ses publications sur le risque : <http://www.patricklagadec.net/fr/>



Patrick Denoux

## A quels paradoxes l'apprentissage du risque doit-il faire face ?

« Depuis le début de cette séance, nous mentionnons le risque et l'éducation au risque. Ma perspective va être quelque peu différente puisque je voudrais évoquer les lignes de force qui pourraient structurer une éducation à *la prise* de risque, autrement dit un apprentissage du risque, et pointer quelques paradoxes à ce sujet qui constituent autant de mouvements culturels obligeant à des remaniements psychiques.

## Quelle qualité morale voulons-nous accorder au risque ?

C'est le premier paradoxe sur lequel je voudrais revenir. Rien de plus compréhensible que de se préoccuper des conséquences de ses actions à ceci près que cela nous amène à concevoir un principe de précaution. Or il y a, implicitement, dans ce terme de "principe de précaution", une concaténation<sup>6</sup> de deux positions éthiques différentes. De deux choses l'une : ou bien nous érigeons la précaution en principe et nous en faisons un outil qui doit, en un sens, "barrer" le risque au mépris de ses éventuelles conséquences bénéfiques ; ou bien nous accordons une valeur au risque en fonction du caractère plus ou moins néfaste de ses conséquences. Nous sommes dans un débat éthique contemporain entre deux conceptions, l'une d'inspiration essentialiste (Kant), l'autre d'inspiration utilitariste (Hume<sup>7</sup>).

La vision essentialiste nous invite à juger la valeur de nos actions selon des notions de bien en soi établies avant même la prise de risque. Elle tend à faire de la limitation du risque une "précaution de principe". Elle se fonde sur l'existence de valeurs définies a priori sans tenir compte des explorations ou recherches possibles et de leurs éventuels bénéfices.

A l'inverse, la vision éthique conséquentialiste signifie que nous allons juger la valeur morale d'un fait, d'un phénomène ou des conséquences de nos actions sur la base d'un calcul coût/avantage réalisé a posteriori. Cette vision utilitariste est plutôt de culture anglo-saxonne. A mon sens, il y a, dans ce terme "principe de précaution", un débat qui se résume à une contradiction entre deux tendances éthiques fondamentales qui traversent nos sociétés.

Prenons l'exemple de l'interdiction du clonage humain (j'exclus ici celui des cellules souches) pour illustrer ces deux visions. Si cloner l'humain était autorisé, nous contreviendrions à un principe a priori : ne pas influencer sur la reproduction humaine. Un principe motivé par des raisons telles que, par exemple, contenir la maîtrise totale du patrimoine génétique dont disposerait un être en créant son double. Cet argument exprime d'emblée une position essentialiste. A l'inverse, le scientifique qui bricole et avise le moment venu en fonction des résultats obtenus, se positionne dans une vision conséquentialiste. Certes, ce débat reste très général mais il résume parfaitement notre vision du risque.

---

<sup>6</sup> enchaînement

<sup>7</sup>David Hume, philosophe, économiste et historien du 18<sup>ème</sup> siècle.



Finalement, quelle qualité morale voulons-nous accorder au risque ? Celle d'un bénéfice à estimer selon l'évaluation de son utilité ? Ou celle d'une valeur accordée a priori ? C'est une question préalable à toute discussion sur l'éducation à la prise de risque.

## Un comportement contre-productif

L'important n'est donc pas de savoir quel principe de précaution mettre en place mais pourquoi ériger la précaution en principe. D'où ce nouveau corollaire : pourquoi la précaution est-elle devenue une norme juridique, organisationnelle, politique ?

La maîtrise du risque amplifie la crainte du risque. En témoigne la multiplication des précautions ou, si l'on se réfère aux comportements alimentaires, la progression de l'orthorexie. Cette dernière se caractérise par une obsession existentielle de calculer et de construire sa pratique alimentaire afin d'avoir une vie "saine". Mais, paradoxalement, plus l'individu va démultiplier les précautions par rapport aux fruits, aux pesticides, aux pratiques alimentaires..., plus il va vivre dans la crainte du risque. On assiste ainsi à un emballement de la précaution qui non seulement s'auto-entretient mais qui aboutit *in fine* à des formes de comportements asociaux et à une rupture avec l'environnement : l'individu ne peut plus accepter une invitation à manger sans amener avec lui ses aliments, ses pratiques culinaires...

Face à cette amplification de la crainte du risque, la prévision du risque est érigée comme norme. Et pourtant, nos sociétés assurancielles développent parallèlement à cet impératif absolu de sécurité, un ensemble de comportements de prise de risques inconsidérés. Ceci doit nous questionner : comment expliquer l'apparition et l'augmentation d'addictions multiples, de pratique de sports extrêmement dangereux, d'ordalies, ces sortes de défis que se lancent en permanence les adolescents – sauter d'un immeuble, se jeter au-devant d'une voiture pour l'éviter au dernier moment... Les psychologues observent une recrudescence de ces comportements de prise de risque maximal voire suicidaire, qui battent en brèche toute recommandation.

La volonté de maîtriser le risque accroît et entretient le goût du risque réel. La prise de risque pourrait, d'une certaine manière, être une façon d'apprivoiser une vie en alliant logique sécuritaire explicite et dynamique suicidaire implicite.

## Le refus de la mort

Nous n'avons de cesse de développer, dans nos sociétés, un arsenal de principes : principe de prévention pour se prémunir du prévisible, du « cela devait arriver » ; d'information, pour se protéger de la méconnaissance, du « je ne savais pas » ; de participation pour se préserver de la non éducation ou encore de précaution pour se prémunir contre la survenue de l'imprévisible. Pourtant, malgré cet arsenal, de nombreux cas de contamination par le virus HIV apparaissent chaque jour...



L'explication de ce paradoxe tient dans ces mots empruntés au psychanalyste Olivier Grignon : « Empêcher le risque calculé, c'est pousser au risque incalculable. »<sup>8</sup> Car le développement de cet arsenal de principes témoigne, en réalité, du refus de l'irréversibilité, de la mort. En réponse à cela, les comportements de risque et la prise de risque expriment la nécessité individuelle de cette expérience de mort qui s'éloigne de plus en plus de l'horizon phénoménologique des sujets.

## L'illusion de la maîtrise du futur

Nos cultures occidentales, telles que les anthropologues les ont décrites, sont hantées par le futur en ce sens qu'elles tentent obsessionnellement de le maîtriser afin d'atténuer l'incertitude qu'il produit. Il s'agit de composantes culturelles propres aux sociétés occidentales qui existent peu dans d'autres cultures comme l'a montré Gert Hofstede<sup>9</sup> au moyen de son enquête planétaire (plusieurs centaines de milliers de questionnaires).

En psychologie interculturelle, nous observons un impact grandissant de ces processus dans la prise de décision. Ceci se traduit, par exemple, par le biais rétrospectif : une surévaluation de nos capacités d'anticipation a posteriori. Le match terminé, nous nous empressons de déclarer que le score correspond bien à nos prévisions. Pourtant, un bref retour en arrière suffirait à prouver que c'est inexact. Nous nous arrangeons avec nous-même en surestimant *ex post* notre anticipation *ante*. Ce comportement occidental de surestimation rétrospective de notre capacité à prédire (hindsight bias) ne tend-il pas à faire la bruyante démonstration de notre souci de maîtrise du futur ?

Il existe encore bien d'autres paradoxes pour montrer que l'évaluation du risque ne conduit pas à la réduction de ce dernier. Je vous en citerai un dernier. N'est-il pas surprenant de confier la maîtrise du risque à la science alors que la démarche et le développement scientifiques sont plus producteurs que réducteurs d'incertitudes ? »

### ***Olivier Moch***

« Quel rapport entre incertitude et risque ? »

### ***Patrick Denoux***

« Je vais préciser. Ce ne sont pas les objets produits par la science qui génèrent de l'incertitude mais les découvertes scientifiques car chacune d'entre elles révèle l'immensité de notre méconnaissance. Puisque vous me pressez à distinguer incertitude et risque, je voudrais, pour terminer, vous conter une histoire sénégalaise. Celle d'un roi qui adore mettre mal à l'aise ses invités en leur posant des questions pour lesquelles il n'y a pas de réponse. Il va sans dire qu'il se réjouit de la perplexité dans laquelle il plonge ainsi ses hôtes. Un scientifique en quelque sorte...

Un jour, un autre souverain vient lui rendre visite accompagné de son fou. A peine étaient-ils arrivés que, fort de son habitude de "bousculer" ses invités, le roi prend une braise incandescente et la jette dans l'eau. Un chuintement se fait entendre. Il

<sup>8</sup> Cité dans l'article « *Des enfants élevés dans le risque zéro* », La Croix, 02/02/05

<sup>9</sup> Professeur d'anthropologie et de management international à l'Université de Limburg à Maastricht.



interroge alors le visiteur : « D'où vient ce chuintement : de la braise ou de l'eau ? ». Après mûre réflexion, « Des deux », lui répond l'autre souverain. « Certes, renchérit le roi, mais dans quelles proportions ? ». Le souverain visiteur, interloqué, reste muet. C'est alors que son fou s'avance et donne au roi questionneur une gifle magistrale : « Et ce claquement Sire, d'où vient-il ? De votre joue ou de ma main ? ». Le roi, surpris, répond : « Des deux ». Et le fou d'ajouter : « Oui, mais dans quelles proportions ? »

Par ces mots j'aimerais souligner que, dans l'apprentissage du risque, poser une question dans le champ scientifique même si elle génère de l'incertitude, n'induit jamais autant de risque que de la transposer dans le champ politique.»



## Georges Mas

### L'Etat manager

« Je voudrais aborder la question de l'apprentissage collectif du risque sous un angle différent. Cette expression m'a amené à réfléchir au terme de compétence et à observer la façon avec laquelle nous réagissons aux situations de crise. Et je fais le constat suivant : on s'accommode des risques et des situations de crise qu'il s'agisse de la grippe aviaire ou de la crise des banlieues. Ainsi, quelle que soit la rumeur, on finit, après un certain laps de temps, par remanger du poulet, par garer sa voiture là d'autres avaient brûlé quelques mois auparavant.

Comment expliquer ce phénomène ? Par le déploiement, il me semble, de deux compétences qui me permettent de "gérer" le risque : la civilité – terme que je préfère à comportement citoyen - et le comportement de précaution. Dès lors, il convient de clarifier le rôle de l'Etat dans l'apprentissage et l'acquisition de ces compétences et d'identifier les conséquences de la gestion civile des risques et de l'insécurité sur la légitimation de l'Etat. Car, au cœur même du rôle de l'Etat existe bien une offre de sécurité inspirée, selon moi, du modèle managérial. Même si je gère civilement le risque, même si je prends toutes les précautions, l'Etat ne se défait pas de sa mission : nous sécuriser, nous rassurer. Simplement, il transforme son approche. Il n'est plus l'Etat providence, paternaliste, sur-protecteur, déresponsabilisateur. Il n'est pas non plus l'Etat policier, répressif, hyper normatif. Il devient différent : un Etat davantage dans la suggestion, dans la responsabilisation de moi-même, presque dans l'accompagnement. En redonnant confiance au citoyen, l'Etat plaide à se sortir d'une attitude de victimisation. Le rapport Etat-citoyen se trouve modifié de fait par ce nouveau sentiment de sécurité. Si cette hypothèse d'une troisième voie entre la providence et la police est vérifiée, cela aurait-il pour effet de dépolitiser - au bon sens du terme - la question de la sécurité ? De diminuer le besoin d'anxiolytique, fort lorsque le risque est pressant ? On peut poser la question dès lors que l'hypothèse est vérifiée.

Ceci nous amène à questionner les moyens mis en œuvre par l'Etat pour développer ces compétences. Quel manager est-il pour nous redonner confiance et pour nous permettre de gérer nous-même les conflits et les risques ? Telle est ma réaction du point de vue de celui qui peut s'intéresser aux organisations donc à la relation manager-managé. »



## Points de vue des participants

### **Les effets contre-productifs de l'excès de maîtrise des risques : l'exemple de l'hygiénisme**

François Saint-Pierre  
Les travers de l'hygiénisme

« Quelques remarques sur les points de vue exposés en introduction. Olivier Moch a évoqué la question de la responsabilité du politique comme de l'expert. Il s'agit là d'une question morale fondamentale : assumer ses responsabilités.

Patrick Denoux a insisté sur la différence, classique en philosophie, entre visions conséquentialiste et essentialiste, la première mettant l'accent sur les conséquences des actes, la seconde relevant plutôt de la déontologie. Ces deux visions s'inscrivent, à mon sens, dans des logiques temporelles légèrement différentes. La vision conséquentialiste s'attache aux effets à court et moyen termes alors que le point de vue kantien s'appuie sur un passé très long. Cela revient à considérer que, l'humanité étant ce qu'elle est, on ne va pas rediscuter momentanément ou localement de telle ou telle règle morale, on les applique, c'est tout !

Cela dit, je reviendrai sur un sujet qui nous a intéressé cette année – l'alimentation<sup>10</sup> – pour évoquer le caractère hygiéniste et puritain qu'elle revêt aujourd'hui. Un exemple tout récent à ce sujet. J'écoutais ce matin même les résultats d'une enquête sur le lien entre consommation alimentaire et asthme. Cette étude révèle, entre autres, que les consommateurs de lait cru sont moins sujets à l'asthme que les consommateurs de lait stérilisé, résultat bien contradictoire avec notre vision hygiéniste dans laquelle le lait cru est identifié comme vecteur de certaines pathologies. Cette étude vient remettre en perspective l'attitude hygiéniste, laquelle s'avère parfois contre-productive. Interdire les gâteaux faits maison au profit de ceux sous cellophane n'aura probablement pas l'effet escompté sur la santé des plus jeunes. »

<sup>10</sup>La Conversation du 1er février 2006 : « Les politiques nutritionnelles en balance : des bienfaits aux excès ». La restitution de cette séance est accessible gratuitement sur le site de la Mission Agrobiosciences : [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=1816](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=1816)



## Quelques clés pour penser l'apprentissage du risque

Jacques Lefrançois  
Le malaise du pouvoir

« Je voudrais insister sur la crise de pouvoir qui traverse aujourd'hui l'Europe. Nous vivons une situation révolutionnaire caractérisée par l'invention de nouveaux droits. Un ministre de l'éducation nationale a d'ailleurs déclaré à ce sujet que nos sociétés étaient passées de la « culture du droit de » à la « culture du droit à ». Désormais, la Constitution Européenne est censée garantir les droits à la santé, au travail ou à toute autre chose qu'elle ne peut d'ailleurs assumer.

Prenons le droit à la sécurité. Il s'agit d'un problème qui, avant d'être d'ordre public, est un problème de culture politique, cette dernière étant confrontée non seulement à des crises d'ordre multidimensionnelles et multifactorielles mais aussi à des choix et des risques nouveaux de nature irréversible. Car l'irréversibilité est bien l'une des causes du malaise de l'Etat, du pouvoir face à la prise de décision. Ce n'est pas la seule. A cela s'ajoute une dimension nouvelle de la structure du pouvoir : celui-ci a désormais des "usagers". Jusqu'à présent, le pouvoir avait des "sujets" susceptibles de prendre des décisions quant à leurs actes et d'obéir à des traditions de pouvoir. Le sujet a aujourd'hui laissé place à l'utilisateur.

Voilà l'angle sous lequel je propose de regarder le développement d'une culture du risque : celui d'une révolution du pouvoir confronté à la fois à une situation d'invention de droits et de styles de gouvernement nouveaux, en Europe, et au glissement d'un citoyen sujet vers un citoyen usager.

Si, encore récemment, les questions des méthodes de gouvernement (au sens utilitaire, stabiliser et garder le pouvoir) et des objectifs étaient au centre de la culture politique, elles ont été remplacées par celle du style. Le principe de précaution est protocolaire ; il s'agit d'une bonne pratique de pouvoir indépendante du contenu. »

Gilles Allaire  
Reconsidérer la croissance supposée des incertitudes

« Je ne crois pas que l'important se limite à savoir comment tenir le pouvoir. C'est omettre le jeu des rapports entre les Etats et les changements de ces rapports au fil des siècles. Au départ, les rapports étaient contradictoires : les Etats se développaient les uns contre les autres. Ce n'est qu'à partir de la période moderne, au 18<sup>ème</sup> siècle, qu'émerge l'idée – comme l'explique Michel Foucault<sup>11</sup> -, que la force d'un Etat émane de ses propres capacités de développement. La remarque de Jacques Lefrançois doit s'inscrire dans ce contexte. Il est vrai que la part sécuritaire des corps et des individus occupe une place croissante. Mais n'oublions pas que nous sommes dans une conception héritée du 18<sup>ème</sup> siècle dans laquelle vie politique et développement sont liés.

<sup>11</sup>Philosophe français. Plus de détails : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Michel\\_Foucault](http://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Foucault)



On dépeint un monde dans lequel l'incertitude va croissante. Je ne partage pas cette conception. Selon moi, la question du risque se résume au rapport entre le connu et l'inconnu, ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas. Et, dans cette perspective, ce ne sont pas les zones d'ombre qui se déplacent mais la construction de ce rapport. Cette question est primordiale pour aborder celle de l'apprentissage du risque, de l'information, de l'accessibilité à l'information – comment nous rapprocher de cette dernière ? L'évolution de ce rapport peut, je pense, nous servir de base pour penser la question de l'apprentissage du risque. »

### Jean-Claude Flamant Tirer les enseignements du passé

« J'aimerais intervenir sous forme de réactions par rapport à un certain nombre de choses vécues.

2000-2001 : au plus fort de la crise de la "vache folle", la Mission Agrobiosciences est fréquemment sollicitée pour organiser, animer ou participer à des débats. Au fil de ces rencontres, nous retrouvons les mêmes types d'arguments : le refus de courir un risque par la faute d'un tiers, le manque de transparence – « on nous cache quelque chose », la dénonciation d'une situation qui semble profiter à certains plus qu'à d'autres. Alors que la France est en pleine ébullition, l'Allemagne semble épargnée. Aucun cas d'ESB à l'horizon. L'événement apparaît même improbable voire « impossible » au dire de certains de mes amis allemands. Et pourtant, un mois après la seconde crise de la "vache folle" en France, on découvre des cas d'ESB en Allemagne. La crise qui s'en suivra dépassera en intensité celle de l'hexagone.

A la suite de l'explosion de l'usine AZF, le 21 septembre 2001, la section prospective du Conseil Economique et Social Midi-Pyrénées a élaboré plusieurs scénarios pour le futur et abordé la question de notre rapport au risque. Au cours des auditions que nous avons menées, nous avons identifié différents types d'attitude face au risque : le refus qu'il soit partiel « Je ne veux plus de cette industrie chimique dans Toulouse » voire total « Ni ici, ni ailleurs » et la crainte : « les risques industriels sont permanents ; la centrale nucléaire de Golfesh est à 120 km de la basilique Saint-Sernin ». Non pas de Toulouse, mais de la basilique Saint-Sernin ! En conclusion de cette réflexion, nous avons souligné tout l'intérêt de développer notre capacité de réactivité face au risque. Nous avons parlé de prévention, de la mise en place d'observatoire des signaux d'alerte, d'exercice et même de familiarité avec le risque.

Autre exemple : la *Listéria*. Après une première affaire liée à la contamination de rillettes, la crise s'est véritablement déclenchée en juillet 1999 suite à la détection de *Listéria* dans quelques fromages. Pour quelles raisons la crise est-elle survenue à ce moment là et non plus tôt ? Parce qu'alors la communication des pouvoirs publics était concentrée sur la fiabilité des techniques de détection et des systèmes de traçabilité. Pour la première fois, il était possible de remonter jusqu'aux lots d'origine. Le lendemain de cette annonce, Marion Guillou alors Directrice Générale de l'Alimentation accueillait une délégation de Bruxelles inquiète de l'état sanitaire français ! Aujourd'hui, les annonces de récupération de produits contaminés ne soulèvent plus aucune réaction. Comme le soulignait Georges Mas, au fil de la répétition des affaires, on finit par s'en accommoder.



Plus récemment, le gouvernement a dû faire face à une alerte de grippe aviaire. La télévision diffuse en prime time une visite du Premier Ministre sur le terrain, lequel s'assure que toutes les dispositions ont bien été prises et que les consommateurs ne courent aucun risque. Il apparaît alors en combinaison de protection. Ce que nous n'avions encore jamais vu ! Ne nous étonnons donc pas de la crainte que cette alerte a entraînée. Au cours d'un café-débat organisé à Marciac en décembre 2005 sur ce thème de la grippe aviaire<sup>12</sup>, les aviculteurs ont souligné l'impact de la communication ministérielle : « Quand le ministre de l'agriculture prend la parole sur ce sujet pour nous dire qu'il n'y a pas de danger, les ventes chutent de 20% le lendemain... »

Une dernière remarque tirée d'un débat qui s'est tenu récemment en Suède sur les rapports entre objectifs économiques et valeurs éthiques. Plus précisément, il était question de sécurité sanitaire des aliments. Une ancienne ministre de l'agriculture suédoise a pointé à ce propos un paradoxe : de nombreuses personnes sont prêtes à payer très cher des produits dont on ne peut certifier l'innocuité de chaque pièce à l'instar des huîtres.

Et, finalement, je repensais à ce qui chemine dans nos têtes lorsque arrivent sur nos écrans les images des catastrophes du monde entier - tremblement de terre, tsunami, ouragan – où l'on dévoile des populations plongées dans le drame, en plein désarroi. On a pourtant le sentiment que leur rapport au risque diffère du nôtre. Est-ce dû à la proximité ou à la permanence du danger ? à un certain fatalisme ? Dans nos contrées, la noyade ne devient scandaleuse que si elle survient sur une plage où la baignade est surveillée. D'ailleurs, pour l'ancien président de l'Inra, Guy Paillotin, la peur vient des risques additionnels et non des risques auxquels nous sommes confrontés couramment. Une remarque qui confirme les propos de Patrick Denoux : plus on développe des moyens pour se sécuriser, plus l'accident devient inadmissible. Une différence culturelle dans le rapport et l'attitude face au risque qui me pose question. »

## Georges Bories L'éducateur kantien

« Nous l'avons dit, les enfants sont une des cibles privilégiées dans la prévention des risques. Ce qui pose implicitement la question des éducateurs et de leur formation. S'ils sont d'obéissance kantienne, il y a peu de chances pour qu'ils transmettent un message d'apprentissage du doute. Ce qui pose également la question du contenu de l'information et du type d'approche à mettre en œuvre. Car, à ce jour, nous avons encore des lacunes à combler. Prenons comme exemple l'alimentation. Si on se limite à savoir lire la date de péremption d'un produit, nous n'irons pas bien loin dans l'apprentissage du risque. »

---

<sup>12</sup> « Grippe aviaire : la fièvre des pouvoirs publiques est-elle justifiée ? » Accéder au cahier tiré de ce café-débat avec Jean-Luc Angot et Pierre Buffo sur le site de la Mission Agrobiosciences : [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=1822](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=1822)



## **Jusqu'où irons-nous dans le refus de la prise de risque ?**

Patrick Denoux

Quel sens accorder à la prise de risque ?

« Une réaction sur les propos de Jean-Claude Flamant concernant le risque que l'autre me fait courir. La réaction observée montre que le risque n'est plus une valeur partagée. Comme la mort d'ailleurs, exclue de nos mentalités collectives.

François Saint-Pierre a insisté sur le caractère hygiéniste de notre alimentation, qu'il a même qualifié de puritain parce que moralisateur. Lorsque le CNA m'a auditionné sur la question « alimentation et vieillissement », j'ai été stupéfait par le nombre de produits porteurs, à l'heure actuelle, d'une allégation thérapeutique – du moins supposée comme telle – relative à l'ostéoporose et donc principalement destinée au troisième âge. Ces produits n'ont en réalité pas grand effet. Mais avec la médicalisation de notre rapport à la santé et la mise en oeuvre institutionnelle de campagne de lutte contre l'ostéoporose, ils trouvent là un nouveau marché.

Le marché cherche en permanence ce type d'interstices. Il repose presque exclusivement sur la pathologisation du vieillissement. Plus ce dernier apparaîtra comme une maladie, plus le marché sera fructueux. La question du risque ne se résume donc pas à un problème de pouvoir, de gestion mais de sens. Quel sens veut-on accorder au risque ? à la prise de risque ?

Pour terminer, j'aimerais rebondir sur le point de vue de Georges Bories. L'éducateur est kantien, nul doute sur ce point. Et j'admets la critique soulevée. J'en émettrai une autre sur les conséquentialistes. Certes cette vision permet de sonder l'inconnu, d'ouvrir vers l'incertitude. Mais chaque découverte pose de nouvelles questions, implique une mise en oeuvre institutionnelle et des choix éthiques. Et quels sont ceux qui risquent d'être mis en place ? Les choix du marché, de la gestion et des standards internationaux. La vision conséquentialiste pose alors problème. »

Brigitte Prévost

Cas d'école

« En tant qu'enseignante, je peux effectivement témoigner de certains paradoxes à l'école. On ne stimule pas suffisamment la curiosité des enfants. Et, parallèlement, on développe de nombreuses procédures pour se prémunir de certains risques : des exercices d'alarme incendie jusqu'à l'interdiction de goûter, lors d'une visite, les produits d'une ferme pédagogique... »



## Valérie Péan La judiciarisation en cause

« La presse relate en effet cette pression exercée par les parents afin que leurs enfants ne rencontrent plus aucun risque à l'école. Une pression qui s'exprime aussi en terme de judiciarisation. Dès lors qu'il est possible d'entreprendre un procès à l'encontre du directeur d'école, ce dernier va forcément être dans la surenchère sécuritaire et bannir les billes, les écharpes, les gâteaux... »

## Pierre Blanc Il n'y a plus de faute pardonnable

« La société est en quête de sécurité et, de fait, chaque fois qu'un risque survient, on demande réparation. Une situation qui indubitablement conduit à la recherche d'un responsable au niveau juridique. Nos sociétés sont arrivées à un point où toute faute est impardonnable, où toute faute doit être réparée. Ce n'est pas sans effet sur notre capacité à prendre ou non un risque. »

## Jean-Louis Robardey Pas d'entreprise sans prise de risque

« Nos sociétés refusent le risque de façon croissante depuis les années cinquante. On peut se demander si l'attitude du politique n'y est pas pour quelque chose, les pouvoirs et les compétences de ce dernier s'étant considérablement accrus. Dès l'enfance, on nous dit qu'il faut non seulement nous protéger du risque mais que c'est là notre droit. Une éducation qui explique qu'aujourd'hui, plus personne ne supporte le risque.

Le monde de l'entreprise nous oblige pourtant à y faire face quotidiennement. Il y a quelques années, nous avons mené un sondage auprès d'étudiants en école de commerce pour savoir combien d'entre eux voulaient créer leur entreprise. La réponse témoigne bien d'un refus du risque : seuls 2% étaient partants. Mais cette attitude n'est pas tenable de nos jours car nous sommes obligés de travailler ensemble si nous voulons faire face au monde qui nous entoure.

Jean-Claude Flamant a évoqué le travail collectif mené par le Conseil Economique et Social Midi-Pyrénées, suite à la catastrophe d'AZF. Je voudrais vous livrer à mon tour deux ou trois éléments formels. Ce groupe de réflexion a tout d'abord souligné le travail mené avec conscience et sérieux par les hommes de cette entreprise. L'usine AZF a été créée en 1912. Le premier accident survient en 2002. Autrement dit, l'entreprise a fonctionné sans le moindre accident pendant 90 ans. Je ne dis pas que cela pardonne l'accident mais qu'il se crée au fil des ans une habitude de la gestion des risques qui amollit les sécurités. Au cours des auditions qui ont suivi l'accident, certains ont déclaré ne plus vouloir d'AZF à Toulouse. « Qu'ils s'installent donc ailleurs... » Parce que l'activité de l'entreprise est dangereuse, on la délocalise auprès d'une population qui n'aura pas nécessairement développé nos compétences en matière par exemple de protection et de sécurisation du site. Belle lâcheté collective...



Quant au dialogue, il n'est pas toujours facile à instaurer. Des rencontres entre la société civile et des responsables d'entreprise ont été organisées à la suite de la catastrophe. Mais le dialogue n'a pas été possible pour autant : des individus sont arrivés en masse – ils étaient plus de 90 alors que la salle ne disposait que d'une quarantaine de places - empêchant toute discussion. A l'issue de cette réunion, nous nous sommes demandés si nous n'avions pas créé une société avide de s'exprimer sur tout.

L'un de mes amis est actuellement jugé au tribunal de Colmar suite à la catastrophe aérienne du Mont Sainte-Odile. Même si l'on n'est jamais à l'abri d'un accident, l'avion demeure le mode de transport le plus sûr. Cet homme, alors directeur d'Airbus, a mis au point un poste de pilotage utilisé depuis dans tous les appareils, appliqué dans le monde entier. Il est pourtant mis en examen aujourd'hui.

Plus généralement, la gestion d'une entreprise nécessite un volume minimum de flexibilité de l'ordre de 30%. C'est l'une des conditions de la durabilité d'une entreprise compte tenu des cadences et des aléas des marchés. Mais cette condition se heurte aux besoins des salariés, lesquels demandent une sûreté et une stabilité de l'emploi. Il y a aujourd'hui une incompréhension des uns et des autres : d'un côté on demande une sécurité absolue de l'emploi - refus du risque de perte d'emploi ou de mutation - et de l'autre on dit être dans l'incapacité d'y répondre sans prendre un risque considérable en terme de survie de la structure. Imaginez que, demain, un engin tombe sur les centrales de l'un des clients des entreprises aéronautiques de la région. Il n'en faut pas plus pour que les commandes chutent le mois suivant. D'où la nécessité d'avoir une certaine flexibilité, si l'on ne veut pas devoir faire face à des licenciements synonymes aussi de la perte d'un savoir faire. On ne peut pas l'ignorer. »

**Gilles Allaire**

### **La flexibilité : une nécessité**

« Toute activité d'entreprise a besoin d'une certaine flexibilité. L'entreprise aéronautique comme l'entreprise agricole. On accorde d'ailleurs dans ce domaine des primes à l'herbe selon que les agriculteurs arrachent ou non les prairies. Auparavant, une simple déclaration suffisait ; les agriculteurs s'engageaient pour une durée de cinq ans à ne pas toucher à telle ou telle parcelle. Aujourd'hui, chaque parcelle est contrôlée par satellite. Parce que, justement, selon les aléas météorologiques, ils ne peuvent tenir leur engagement sur une si longue durée. Une flexibilité de 20% est nécessaire.

La moitié des entreprises a moins de deux ans. Ce qui souligne en effet la difficulté de maintenir son activité. Cela dit, il existe une loi sur les faillites qui donne une sécurité collective là où une flexibilité individuelle est nécessaire. Le problème auquel l'entreprise doit faire face n'est pas véritablement l'emploi mais les moyens à mettre en œuvre pour garantir une sécurité tout en maintenant une flexibilité. »



## Revoir la communication en matière de risque

François Saint-Pierre

Ne dramatisons pas la situation

« Je ne pense pas que la situation soit si dramatique que cela. Avec le recul, je trouve que les choses ont progressé. La grippe aviaire a été mieux gérée que la vache folle. Certes, il y a eu quelques dérapages et maladroites ; la filière avicole a souffert. Mais la consommation est répartie assez rapidement. Je pense que certains enseignements ont été tirés des crises passées. Ainsi, par exemple, je trouve que les messages de Météo France sont plus limpides depuis la tempête de 99. J'ai même l'impression que la culture générale sur le risque a progressé. Il convient bien sûr de pointer les dérives sans pour autant négliger de saluer les progrès.

La communication en matière de crise doit être compréhensible mais non simpliste. Elle ne doit pas évacuer la complexité. Par exemple, le message transmis en période de canicule – boire – n'a pas permis de prévenir tous les risques liés aux fortes températures. Car si boire de l'eau permet de se réhydrater, la consommation hydrique doit aussi apporter des minéraux. Sur le moment, on a choisi un message simple de crainte que les gens ne le comprennent pas. Mais, au final, ce message s'est avéré, en un sens, contre-productif. Quel est le bon niveau de complexité du message ? Cet exemple de la canicule pose également la question de l'incertitude. Suite à la découverte de plusieurs morts, les pompiers de Paris ont averti la préfecture, laquelle a, à son tour, prévenu le ministère de l'intérieur. Mais compte tenu de l'incertitude, ce dernier a préféré ne rien dire. Plus tard, venu justifier sa décision devant le Sénat, il déclarera qu'il lui était impossible de faire un bilan d'étape sans certitudes. Une position qui contraste avec celle d'une scientifique du CNRS récemment interviewée à propos du climat : « Si l'on attend d'avoir des modèles validés, il sera trop tard pour agir. » Il y a toujours un équilibre à trouver entre l'incertitude dans laquelle on se trouve au moment d'informer et la volonté de ne pas attendre avant de communiquer l'information. Le responsable politique doit savoir prendre le risque de se tromper, mais il doit toutefois mesurer les effets d'une annonce incertaine et donc diversement interprétable. Je ne reproche pas aux statisticiens ayant travaillé sur la vache folle d'avoir donné, à l'époque, des fourchettes de valeurs très larges allant de 50 à 10000 morts et d'avoir ainsi provoqué des réactions parfois excessives. Aujourd'hui on ne peut pas dire qu'ils se soient trompés, avec le temps et du travail scientifique en plus, l'écart s'est juste réduit.

Bref, ne faut-il pas savoir, à un moment donné, se jeter à l'eau ? Tout individu en charge d'une responsabilité peut se tromper : soit en restant muet tant que les résultats ne sont pas sûrs, soit en prenant le risque d'annoncer une fourchette trop large et mal interprétée. »

Olivier Moch

Transparence et franchise

« Les conseils de comportement sont une chose relativement simple que, selon moi, nous maîtrisons. Ce qui pose problème en situation d'incertitude, même si celle-ci est évaluée, c'est la nature du message lui-même : comment le faire passer ?



A cela s'ajoute une certaine retenue des responsables qu'ils soient ou non, d'ailleurs, des politiques. Prenons le cas d'une conserve contaminée. Le responsable de la chaîne de production, l'ingénieur fraîchement diplômé en charge de cette tâche, va refuser toute déclaration tant que la situation ne sera pas clarifiée. Or cette réponse systématique - « Je n'ai pas encore l'information ; on verra plus tard. » n'est pas tenable. »

**Jacques Lefrançois**  
**Le pouvoir est paralysé**

« A mon sens, le pouvoir se fait peur. Et, s'il se retourne vers ses usagers, ces derniers lui renvoient son vertige. On aboutit de fait à une situation de paralysie qui n'est pas sans conséquences. Car, *in fine*, ne pas prendre de décision peut être tout aussi risqué que d'en prendre une. »

## **En guise de conclusion**

**Alain Bénéteau**  
**Le politique n'est pas fait pour répondre à une demande de sécurité individuelle mais collective**

« Je voudrais répondre à cette remarque. Le politique tient son pouvoir du peuple. A ce titre, il est de son devoir de considérer et de connaître les attentes des citoyens. Cela dit, le pouvoir répond à des besoins de sécurité collective. A partir du moment où ce besoin de sécurité se déplace de la sphère collective à la sphère individuelle, le politique ne peut y répondre : il n'est pas fait pour cela. »

Tout comme vous, je regrette la réduction des activités scolaires, le refus des instituteurs d'organiser des classes vertes de peur de s'attirer, en cas de problèmes, les foudres des parents d'élèves. Mais laissez moi vous dire que le débat que vous avez ce soir – relativement inquiétant au demeurant – reste totalement étranger au monde politique. Peut-être autant par méconnaissance que par méfiance. Car implicitement, entrer dans ce débat inciterait le politique à une plus grande maîtrise de ces situations alors qu'il se retrouve démuné.

Prenons l'exemple du H5N1. Pendant plusieurs semaines, en décembre, on a affolé les populations. Pourtant aujourd'hui, en plein mois de mai, alors que la presse signale de nouveaux cas de contamination, les pouvoirs publics restent muets. C'est regrettable. Car *in fine*, quels que soient les résultats de l'expertise, la nécessité ou non d'appliquer le principe de précaution, la prise de décision et la prise de risque incombent au politique.

Une prise de risque qui, pendant longtemps, faisait partie intégrante de nos sociétés. L'histoire des grands marins, des découvreurs est là pour nous le rappeler. Ceux là même qui n'hésitaient pas à poursuivre leur route au delà des frontières connues, en dépit des dangers. Une audace qui apparaît aujourd'hui, au vu de tout ce qui a été dit ce soir, bien lointaine. »